

HORS-TEXTE

Bulletin de l'AGBD

a	b	c	d	e	f	g	h	i	j
⠁	⠃	⠉	⠙	⠑	⠋	⠗	⠈	⠊	⠚
k	l	m	n	o	p	q	r	s	t
⠅	⠇	⠓	⠝	⠕	⠏	⠑	⠞	⠗	⠟
u	v	w	x	y	z				
⠥	⠧	⠩	⠭	⠽	⠿				

Capital Sign	Number Sign	Period	Comma	Question Mark	Semi-colon	Exclamation point	Opening quote	Closing quote
⠠	⠼	⠚	⠸	⠝	⠤	⠗	⠶	⠶

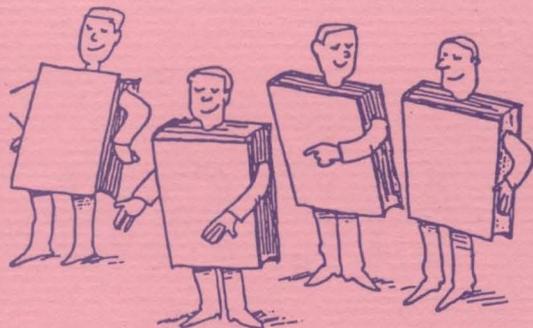
National Braille Press copyright 2000

No 65

Novembre 2001

Genève

Ce qu'ils ont dit



C'était au début des années soixante-dix. Une période de galère intense. J'avais vingt-cinq ans, deux gosses en bas âge, un mari dépressif. Les prémices de la guerre nous avaient chassés du Liban vers une France où nous n'avions ni famille, ni amis, ni travail... Pour faire bouillir la marmite (de nouilles, sept jours sur sept, et sans beurre s'il vous plaît !), je gardais des enfants. Ça ne rapportait pas lourd. Inutile de préciser que le budget familial était ric-rac ! Or, la seule chose qui me maintenait la tête au-dessus de l'eau, c'étaient les livres...

Les livres, denrées de luxe hors de portée de ma modeste bourse !

Par chance, nous vivions à Aubervilliers, ville pourvue d'une fabuleuse bibliothèque !

Ah, cette bibliothèque... Qu'aurais-je fait sans elle ? Elle était mon évasion, mon oxygène, ma principale source de joie et d'oubli. Je me revois, profitant de la sieste des gamins pour filer en courant vers le grand bâtiment, et en escalader les marches à toute vitesse. Plus rien n'existait, ni la dêche, ni la maladie, ni la fatigue, ni la difficulté de vivre. J'avais le cœur aussi battant qu'avant un rendez-vous d'amour...

Les longs rayonnages silencieux m'accueillaient, et leur occupants mythiques : Victor Hugo, Romain Gary, Balzac, Flaubert, Colette, Japrisot, Simenon, Agatha Christie, Rimbaud, Voltaire, Christiane Rochefort, Hervé Bazin, Simone de Beauvoir... Je salivais, la tête penchée de côté, en déchiffrant leurs noms sur le dos des livres.

Comme un enfant devant la vitrine d'un pâtissier ?

Comme un enfant devant la vitrine d'un pâtissier, exactement !

Je me donnais le temps de jauger mes envies, de changer dix fois d'avis, de prendre ce roman-ci, de remettre celui-là, d'en désirer un, de lui préférer un autre. Et quand enfin mon choix était fait, c'est avec passion que j'emportais, serré contre moi, MON livre. Car je n'en empruntais jamais qu'un à la fois - un par jour, ma nourriture quotidienne - pour être sûre de revenir le lendemain...

Gudule

3 PLACES VACANTES AU COMITE : APPEL DU PRESIDENT

Au mois de juin dernier, je me suis rendu à l'Assemblée générale du GRBV à Lausanne, pour découvrir avec une certaine tristesse, une assemblée exsangue composée d'une petite quinzaine de personnes, et un comité rétréci comme peau de chagrin. Le GRBV a failli disparaître cet été faute de combattants et n'a dû qu'à l'obstination de quelques-un(e)s de continuer son action. Lors d'une A. G. extraordinaire, le 13 septembre dernier et au prix d'une modification des statuts, un nouveau comité s'est mis en place, composé d'Olivier Gloor (ancien), Jocelyne Hefti (nouvelle), Nicôlas Blanc (nouveau).

Nous sommes bien sûr heureux de cette nouvelle et souhaitons bon vent et bon courage à nos collègues vaudois, quitte à réfléchir à créer, un jour, une association régionale *lémanique*.

En attendant, même si l'AGBD se porte bien, forte de ses 320 membres, notre **comité devra impérativement remplacer 3 de ses membres**, lors de notre Assemblée générale de mars 2002. En effet, Martine Leplay-Fontana et Sylvia Wirth arrivent au bout de leurs mandats, tandis qu'Aline Thorens met provisoirement son métier entre parenthèse pour reprendre des études de droit. Qu'elles soient, toutes les 3 d'ores et déjà remerciées de leur collaboration précieuse. Mais il y a donc 3 places à repourvoir au comité. Et c'est un appel, sinon solennel, du moins pressant que je lance ici, à chacun d'entre vous :

► rejoignez le comité de l'AGBD

En effet une association comme la nôtre ne peut compter que sur ses propres forces et ne doit qu'à l'engagement de ses membres – du moins des plus actifs – de pouvoir jouer un rôle à mes yeux indispensable, soit défendre et promouvoir le métier de bibliothécaire. La réévaluation des fonctions, l'IFLA Genève 2007¹, sans oublier notre trentième anniversaire sont quelques-uns des dossiers les plus enthousiasmants qui nous attendent.

Alors si vous tenez à l'AGBD, **n'hésitez plus à prendre contact** avec moi-même ou une autre personne du comité, pour en discuter et vous laisser convaincre, je l'espère, de faire acte de candidature.

Eric MONNIER, président de l'AGBD
 e-mail : eric.monnier@edu.ge.ch
 tel. prof. : 339-85-37

¹ Cf. notre nouvelle rubrique « IFLA 2007 »

ESPACE BIBLIOTHEQUE : Congrès BBS & CLP Berne 2001

« Rasez les Alpes, vous verrez la mer », scandait-on en mai 68. A Berne, en 2001, j'aurais plutôt dit « Rasez les casernes, vous verrez les Alpes », puisqu'en effet *Bern Tourismus* m'avait attribué une chambre à l'hôtel *Alpenblick*, lequel offrait une vue imprenable sur... les casernes bernoises !!! Mis à part ce détail, non dépourvu de symbole d'ailleurs, le congrès 2001 s'est révélé être de très bonne cuvée ; les quelque trente Genevois(es) ayant fait le déplacement ne me démentiront pas.

Mise à part une traduction simultanée assez laborieuse, l'ensemble des communications, visites et autres workshops (en français dans le texte) s'est en effet révélé d'un excellent niveau et très intéressant, nous conduisant de Berlin à Marseille, en passant par Liestal, Leipzig, Monthey etc. et Berne naturellement avec la BN rénovée. Mais j'en retiendrai, particulièrement, 3 éléments.

Tout d'abord, Claudia Lux, directrice générale de la Zentral- und Landesbibliothek de Berlin, nous a montré combien la réunification dans le domaine des bibliothèques aussi a été (et reste) complexe, tant les cultures bibliothéconomiques étaient différentes des 2 côtés du Mur. Notre consœur a su relever cette gageure de faire collaborer des personnes séparées par 40 ans d'antagonismes. Et pour l'anecdote - et l'émotion - elle a aussi rappelé le cas de cette personne de Berlin-Est rapportant à l'Ouest, quelques jours après la chute du Mur, un livre emprunté en 1961.

Puis François Larbre, directeur des BM de Marseille, nous a présenté la future Bibliothèque municipale à vocation régionale en chantier en ce moment au cœur de Marseille. Ce projet, de plus de 20.000 m², devisé à plus de 420 millions de FF, en partenariat avec l'Etat, devrait faire de *L'Alcazar* une institution exemplaire tant par l'étroite collaboration qui s'est instaurée entre le directeur de la bibliothèque, les services techniques de la ville et les architectes, que par l'implication considérable des personnels qui a été voulue dans ce projet, pensé de manière véritablement globale. Cet outil culturel de grande ampleur a pour vocation d'offrir à tous les publics, tous les documents possibles sur tous les supports. En attendant une éventuelle visite organisée sur site à l'horizon 2003, on devrait lire dans le prochain Hors-Texte, un article de M. Larbre.

François Larbre a également animé, au pied levé suite à une défection, un passionnant échange de vue. D'emblée il nous a rappelé combien, dans notre métier, nous avons souvent de la peine à prendre des décisions, entre conservation et communication en particulier ou lorsque nous devons faire des choix souvent difficiles en désherbant. M. Larbre nous a encouragés à trancher pour aller de l'avant ; et une idée forte est ressortie de ce débat selon laquelle bien désherber conduit inévitablement à mieux acquérir.

Enfin le congrès s'est terminé en apothéose puisque l'Assemblée générale de la BBS, après un intense travail de lobbying du comité de soutien et un suspense ébouriffant, a accepté, par 104 voix contre 80, de déposer la candidature de Genève à l'organisation du congrès de l'IFLA en 2007.¹

Eric MONNIER

¹ Cf. notre nouvelle rubrique « IFLA 2007 »

IFLA NEWS - IFLA NEWS - IFLA NEWS - IFLA NEWS

Objectif : Conférence IFLA à Genève en 2007

Un projet de candidature pour l'organisation de la conférence de l'IFLA à Genève en 2007 est en train de se concrétiser suite à de nombreuses marques d'intérêt manifestées par de nombreux membres de l'IFLA, dont la présidente Christine Deschamps.

Suite à l'invitation du secrétariat général de l'IFLA adressée à toutes les associations nationales membres, nous avons pris l'initiative de demander à la BBS de déposer officiellement la candidature de la Suisse pour l'organisation de la conférence de l'IFLA en 2007 à Genève.

Dans notre esprit, ce projet s'inscrit dans la suite logique du travail de lobby qui a pris son point de départ avec la publication du « Manuel du lobby ». C'est en effet une étape qui permettra non seulement d'assurer une meilleure visibilité de notre profession en Suisse, mais permettra aussi la réunification de tous les professionnels autour d'un projet commun porteur.

Qui sommes-nous ?

- Daisy McADAM, présidente du COPIST (Conseil de pilotage de l'information scientifique et technique à l'Université de Genève)
Directrice de la Bibliothèque de la Faculté des sciences économiques et sociales
UNI MAIL – 40, Pont-d'Arve – 1211 Genève 4
Tél. 022 705 80 48 – Fax 022 320 46 20
Daisy.McAdam@ses.unige.ch
- Danielle MINCIO, vice-présidente BBS
Conservateur des manuscrits, Responsable PAC
Bibliothèque cantonale et universitaire - 1015 Lausanne Dorigny
Tél. 021 692 47 83 - Fax 021 692 48 45
Danielle.Mincio@bcu.unil.ch

Partenaire officiel

Enrico ZUFFI, Office du tourisme de Genève

Qui soutient notre projet ?

1. Jean-Frédéric JAUSLIN, directeur de la Bibliothèque nationale suisse, Berne
2. Hubert VILLARD, directeur de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne-Dorigny
3. Alain JACQUESSON, directeur de la Bibliothèque publique et universitaire de Genève
4. Jacques CORDONIER, directeur de la Bibliothèque cantonale du Valais, Sion, et de RERO
5. Yolande ESTERMANN-WISKOTT, directrice adjointe HEG - Genève, Département Information et documentation
6. Corrado PETTENATI, directeur de la Bibliothèque du CERN, Genève
7. Pierre PELOU, directeur de la Bibliothèque des Nations Unies, Genève
8. Mareile LANGSDORF-CLAUS, présidente AILIS (Association of International Librarians and Information Specialists), OMPI, Genève
9. Madeleine DUPARC, responsable de la Bibliothèque du Collège Claparède, Genève
10. Yves CORPATAUX, directeur de la Bibliothèque IUHEI, Genève
11. Eric MONNIER, président AGBD
12. Michel GORIN, modérateur SWISS-LIB (liste de discussion web), HEG – Genève, Département Information et documentation
13. Gabrielle von ROTEN, cheffe du Service des bibliothèques de l'Université de Genève)
14. Françoise FELICITE, Comité BBS, consultante, Genève

CHRONOLOGIE

Printemps 2001

- Elaboration d'une stratégie de communication et de lobby pour convaincre les professionnels et les politiques
- Nombreuses séances et réunions de travail
- Mise sur pied du dossier de présentation

Samedi 18 août 2001,

Rencontre à Boston avec Christine DESCHAMPS (France), présidente de l'IFLA, Ross SHIMMON, secrétaire général de l'IFLA, Ingrid PARENT (Canada), présidente du comité de sélection des candidatures à l'organisation de futures conférences, Joshe NEVEN, communication manager (Danielle Mincio, Daisy McAdam, Madeleine Duparc). Le projet de candidature est accueilli avec enthousiasme, intérêt et encouragement.

Jeudi 13 septembre 2001

Le projet est présenté devant le Conseil consultatif BBS à Berne. Les délégués des groupes d'intérêt accueillent le projet plutôt favorablement, malgré les oppositions de deux membres du Comité directeur BBS.

Du mardi 2 au jeudi 4 octobre 2001

Stand d'exposition au Congrès BBS pour la présentation en français et en allemand du projet de candidature IFLA 2007 à Genève.

Jeudi 4 octobre 2001, l'Assemblée générale de la BBS, réunie à Berne, a pris, à la majorité, la décision de tout mettre en oeuvre pour accueillir la Conférence de l'IFLA (International Federation of Library Associations and Institutions) à Genève en 2007 et de déposer officiellement la candidature de la Suisse à cet effet auprès de l'IFLA.

Résultats *(les voix des membres collectifs comptent double)*

Membres individuels :	54 oui	52 non
Membres collectifs	25 oui	14 non
Total	104 oui	80 non
	57 % pour	43 % contre

Lettres de soutien reçues

Monsieur Luciano MAIANI, directeur général du CERN – Monsieur Manuel TORNARE, maire de la Ville de Genève – Monsieur Vladimir PETROVSKY, directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève – Monsieur Roland QUILLET, consul général de Suisse à San Francisco

Lettres en attente (soutien moral et financier)

Confédération – Etat de Genève – Université de Genève

Prochaine échéance

Le dossier de candidature doit être envoyé au Siège IFLA à La Haye en 15 exemplaires pour le 1^{er} novembre 2001.

Les dossiers de présentation et de candidature peuvent être consultés sur demande à la Bibliothèque de la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève.

Genève, le 8 octobre 2001

lib.consortium.ch

Les bibliothèques universitaires ont constitué un **Consortium pour les publications électroniques**. Ce projet émanant de la Commission des bibliothèques universitaires (CBU) rattachée à la Conférence universitaire suisse a démarré dans le courant de l'année 1999. Sur la base de deux études réalisées par Mme Alice Keller (Bibliothèque de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich) et d'un essai d'une année avec la maison d'édition Springer à Heidelberg pour l'accès à quelque 400 titres de périodiques en texte intégral (SpringerLINK), la CBU a présenté une demande pour obtenir une aide financière. C'est donc avec une immense satisfaction que les bibliothèques scientifiques ont vu leur vœu exaucé par l'octroi d'une subvention de 7 millions de francs de contributions fédérales, ceci pour la période de 2000-2003.

Vu les coûts des abonnements élevés, l'importance des travaux et les compétences spécifiques nécessaires à la conclusion de licences, il est profitable pour les bibliothèques de se regrouper. Elles ont ainsi plus de poids dans les négociations et éliminent des structures administratives et des travaux en parallèle. La tendance à la constitution de consortia de bibliothèques s'est très vite répandue partout dans le monde et dans le contexte de notre petit pays, elle s'avère indispensable. Il s'agit de groupements d'achats collectifs qui rassemblent plusieurs partenaires : notre consortium national se compose actuellement des bibliothèques des universités cantonales, de celles du domaine des Ecoles polytechniques fédérales et instituts de recherche, des Hautes écoles spécialisées ainsi que de la Bibliothèque nationale suisse. Un élargissement à d'autres partenaires est envisageable, comme par exemple la Bibliothèque du CERN qui s'est associée pour une licence.

A l'instar d'autres pays, les produits visés par le consortium sont **les bases de données et les revues électroniques**. L'accès à ces documents est négocié avec les éditeurs dans un contrat nommé « licence consortiale ». Celle-ci autorise un droit d'utilisation, pour une période donnée et selon des modalités définies. Les bibliothèques gèrent donc des accès, qui sont une forme de location, en plus ou en lieu et place de collections physiques. Dans certains cas, des abonnements peuvent ou doivent être supprimés, mais il est bien entendu que les abonnements en version papier à certains titres sont maintenus, la décision revenant aux bibliothèques. On voit maintenant les types d'acquisitions des bibliothèques tendre à ce tourner vers une politique connue sous le terme « Access versus Ownership » et une partie des ressources financières utilisées pour offrir un accès à des informations externes.

Il s'est avéré clairement que la concentration en un seul lieu des travaux nécessaires à la conclusion de licences nationales était nécessaire. La CBU s'est donc dotée d'un Bureau central (Geschäftsstelle) conduit par Mme Arlette Pignet et situé à la Bibliothèque ETH/Z. L'orientation stratégique et les lignes directrices, l'utilisation des moyens financiers et la surveillance de l'exécution du projet reviennent au Comité de pilotage réunissant des représentants de bibliothèques, du domaine académique et des instances fédérales concernées; ce Comité est présidé par M. Hannes Hug,

directeur de la Bibliothèque publique et universitaire de Bâle; M. Wolfram Neubauer (ETH/Z), M. Hubert Villard (BCU Lausanne) et moi-même en faisons également partie. Le Consortium est inscrit à l'ICOLC, l'International Coalition of Library Consortia dont l'initiatrice, Mme Ann Okerson a présenté les travaux à une large audience de bibliothécaires, lors d'une conférence donnée à Berne et à Genève en juillet 2000.

Le développement de services électroniques nécessite de gros investissements financiers que ne permettent pas les seuls crédits d'acquisition des bibliothèques. Le Consortium favorise un déploiement rapide et une augmentation significative de l'offre, permet d'obtenir des rabais de quantité et, pendant la période de subventionnement, une participation financière à raison de 50 % sur le prix de l'abonnement annuel. Chaque site universitaire peut décider pour quel produit elle souhaite être partenaire d'une licence. La répartition des coûts tient compte essentiellement de la taille de l'Université et s'effectue selon une clé de répartition basée sur le nombre de collaborateurs scientifiques et d'étudiants; des éléments d'utilisation viendront probablement affiner cette clé de répartition. Dans la région, il faut ensuite que la ou les bibliothèques principalement concernées par le domaine se partagent le financement.

Cette **organisation par site** est efficace sur le plan technique et financier et permet d'offrir, 24 heures sur 24 et de n'importe quel PC autorisé, les mêmes ressources documentaires aux chercheurs et étudiants d'une même aire géographique. De plus, elle évite que l'on ne paie plusieurs fois les mêmes produits pour les mêmes utilisateurs, un professeur d'université pouvant être collaborateur scientifique d'un musée, chef de clinique à l'hôpital universitaire, lecteur de la bibliothèque patrimoniale, etc. Cette situation est également adaptée aux étudiants qui fréquentent plusieurs bibliothèques et lieux d'enseignement ou de recherche.

Pour connaître les titres disponibles sous forme de documents électroniques, retenir cette adresse :

http://lib.consortium.ch/index_f.html (f = français !)

Nous vous invitons donc à orienter vos lecteurs vers les bibliothèques de l'Université et des instituts, celles de la Ville de Genève (hormis les Bibliothèques municipales) ainsi que des HES qui disposent de ces accès depuis tous leurs PC.

Gabrielle von Roten
Université de Genève, Service de coordination des bibliothèques
(SEBIB)

Bibliographie :

Conférence universitaire suisse :
http://www.shk.ch/Fr/F_LaCUS/F_UeberUns_Kommiss/UeberUns_com6_CBU.html
(visité le 7 sept. 2001)

Alice Keller, Maja Werfeli. - Consortium des bibliothèques universitaires : rapport à l'attention de la Commission des bibliothèques universitaires. - Version du 3 mai 1999.

<http://www.ethbib.ethz.ch/pub/pub1999.html> (visité le 7 sept. 2001)

Alice Keller, Arlette Piguët, Gabrielle von Roten. – Konsortium der Schweizer Hochschulbibliotheken – Consortium des bibliothèques universitaires suisses. In : Arbido, 2000, n° 4, p. 30-31.

ICOLC : <http://www.library.yale.edu/consortia/>

Consortium des bibliothèques universitaires suisses - Netscape

File Edit Afficher Aller Communicator Aide

Précédent Suivant Recharger Accueil Rechercher Guide Imprimer Sécurité Shop Signets

Signets Adresse: http://lib.consortium.ch/index_f.html

Bienvenue au

Consortium des bibliothèques universitaires suisses

projet news produits bibliothèques

Le Consortium des bibliothèques universitaires suisses a comme objectif la conclusion de licences communes pour des **ressources d'informations électroniques**. Nos **personnes de contact** sont à votre disposition pour répondre à vos questions et recevoir vos suggestions et vos idées.

Deutsch
English

Home [Contacta](#) [Webmaster](#) 3 Janvier 2001

Document : charge

La Bibliothèque Braille Romande et livre parlé - Genève

Historique :

1902 voit la création de la Bibliothèque Braille Romande et livre parlé (BBR), un service de l'Association pour le Bien des Aveugles et malvoyants à Genève (ABA). Cette année là son rapport annuel fait mention de son fonds d'ouvrages disponibles et de ses activités : on compte alors 210 volumes braille catalogués et une dizaine de lecteurs. Au fil des ans, grâce à un nombre croissant de bénévoles, la BBR ne cesse de prendre de l'ampleur. Pour y faire face et mieux répondre à la demande de ses bénéficiaires, elle est plusieurs fois contrainte de déménager jusqu'à son installation actuelle, Place du Bourg-de-Four, en 1951.

Actuellement :

- La BBR est constituée de deux services : le braille et le livre parlé.
- Sa collection compte 4'438 titres en braille, soit 23'436 volumes, et 3'053 titres sur cassettes, son accroissement moyen est de 160 nouveaux titres braille et 200 titres audio par an.
- Sa collection est constituée de tous types de littérature en français (romans, documentaires...) et son catalogue est informatisé, accessible via Internet. Chaque abonné en reçoit une mise à jour trimestrielle.
- Ses abonnés sont au nombre de 158 à la section braille et 472 pour les cassettes.
- Elle prête gratuitement et par poste 4'000 volumes braille et plus de 15'000 boîtes de cassettes par an
- En parallèle, elle réalise des transcriptions à la demande (braille et audio) pour toute personne aveugle ou malvoyante qui en fait la demande et met à disposition du public un poste informatique d'accès Internet équipé des moyens auxiliaires nécessaires.

Reprenons quelques années clefs de son développement :

- 1902 Création d'une bibliothèque de livres braille. La transcription se fait au poinçon
- 1957 Création d'une bibliothèque de livres parlés. Ce sont alors des bandes qui sont prêtées
- 1968 Passage du prêt de bandes enregistrées aux cassettes
Les originaux se font toujours sur bandes mais ce sont des cassettes qui sont prêtées

- 1989 Création d'un secteur de transcription braille informatisée. Ce secteur ne s'intéresse alors qu'à la littérature enfantine mais tend à se généraliser
- 1993 Création du service des services de transcription et d'enregistrement à la demande
- 1995 Informatisation du catalogue de la BBR
- 1997 Acquisition d'une imprimante braille recto-verso de gros débit
- 1999 Création d'un poste d'accès public équipé de moyens auxiliaires
Adhésion au Consortium Daisy (étude sur la création d'enregistrements digitaux structurés)
- 2000 Création d'un site pour l'ABA et accès en ligne au catalogue de la BBR

En cours :

- Digitalisation de la collection audio de la BBR en vue de son prêt sur CD et via Internet
- Collaboration avec les pays francophones en vue de la création d'un serveur francophone de textes adaptés accessibles en ligne

Informations pratiques :

Adresse :

Bibliothèque Braille Romande et livre parlé
34 Bourg-de-Four
1204 Genève
Tél.: 022/317.79.00
Fax.: 022/317.79.11
e-mail: bbr@abage.ch
site: www.abage.ch

Heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h.30 à 12h00. et de 14h.00 à 17h.00

Accès :

Bus no. 5 ou 3, arrêt Croix-Rouge

Prestations :

- Inscription à la BBR, abonnement aux catalogues et prêts gratuits (braille ou livre parlé)
- Enregistrement ou transcription en braille de documents étudiants ou professionnels, d'ouvrages récemment parus dans le commerce, le courrier personnel...
- Prêt interbibliothèque

Toute personne aveugle ou malvoyante en Suisse ou à l'étranger

Inscription :

Braille : sur demande d'un formulaire par téléphone au 022/317.79.01 ou par mail à l'adresse : pret.braille@abage.ch

Livre parlé : avec un certificat médical et sur demande d'un formulaire par téléphone au 022/317.79.02 ou par mail à l'adresse : pret.audio@abage.ch

Durée du prêt :

Braille : 3 mois

Livre parlé : 1 mois

Catalogues :

Réception complète à l'inscription, mise à jour trimestrielle gratuite pour chaque abonné.

Consultation en ligne sur le site de l'ABA : www.abage.ch

Braille : à choix version braille, noire ou disquette

Livre parlé : à choix version audio, noire ou disquette

Transcription :

Les documents sont transcrits par la BBR selon un délai variable à vérifier lors de toute demande de transcription.

Le document final est propriété de la BBR, il est prêté à la personne en ayant fait la demande puis stocké à la BBR en vue de son prêt ultérieur à d'autres abonnés.

Les demandes de transcription braille sont à faire par téléphone au no. 022/317.79.05 ou à adresser à : transcription@abage.ch

Les demandes d'enregistrement sont à faire par téléphone au no. 022/317.79.02 ou à adresser à : studio@abage.ch

La bibliothèque se tient également à disposition de tout voyant qui désirerait imprimer un courrier en braille pour le faire parvenir à une personne handicapée de la vue

Le bénévolat à la BBR :

Pour assurer l'accroissement de collection, la BBR s'adjoit les services de quelques 90 bénévoles.

Ils oeuvrent aussi bien à la transcription braille que dans les studios d'enregistrement.

Le braille :

Ils effectuent des travaux de relecture de textes préalablement scannés et traités en vue de leur impression braille. Nous leur demandons une bonne capacité de concentration et une bonne connaissance de l'orthographe française. Ce type de bénévolat se fait à domicile.

Le livre parlé :

Ils enregistrent les livres que nous prêtons. Nous leur demandons une grande régularité de travail (1 heure par semaine) et une bonne capacité à lire des textes à haute voix. Cette activité se fait dans les studios de l'ABA avec l'assistance d'un technicien audio.

Les développements futurs :

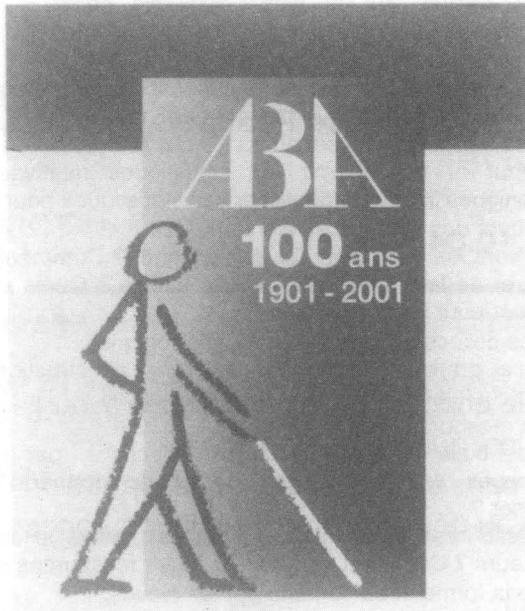
Catalogue : le catalogue est actuellement consultable en ligne et nous avons comme objectif d'en permettre non seulement la consultation mais également de demander le prêt des documents via Internet. Un projet est en cours qui étudie la faisabilité de prêt de documents aussi bien ascii qu'audio via Internet, il suffirait alors de repérer le document dans le catalogue pour pouvoir l'obtenir via internet.

Collection audio : nous allons, dès le mois de septembre, commencer le transfert de notre collection audio analogique sur du digital. A terme, nous aimerions pouvoir prêter des documents digitaux soit via CD soit via Internet ou... tout reste à finaliser.

Nous prévoyons l'aménagement de studios d'enregistrement numériques

Documents structurés : A plus ou moins long terme, production de documents Daisy structurés

Anne Pilet
Responsable de la BBR



Virtual Collection Development : deux bibliothécaires à l'heure du distance-learning

Nos bibliothèques sont actuellement confrontées à l'introduction et la gestion des documents électroniques et virtuels : cd-rom, périodiques, livres électroniques, sites web etc. Force est de constater qu'il n'y a pas de méthodologie bien établie, chacun d'entre nous développe « sa » solution pour gérer ses collections.

Aussi, lorsqu'au printemps 2001, la liste de discussion e-collections@jiscmail.ac.uk annonce un cours en ligne intitulé "Virtual collection development" organisé par la Madison School of Library and Information Studies of the University of Wisconsin., ce dernier paraît tout indiqué pour faire le tour de la question. "All in English of course ", ce cours est structuré en 6 semaines thématiques, chacune développant un aspect particulier de la gestion des ressources électroniques. Il est bâti avec le logiciel WebCT, outil utilisé pour des tutoriaux en ligne et permet de suivre les différents modules au gré du rythme de chaque étudiant.

Convaincue de l'intérêt de ce programme, je (Joëlle Angeloz) décide de m'inscrire et entraîne dans mon élan ma copine Malou Noetzelin avec bien sûr, la bénédiction de nos responsables respectives.

Pendant ces 6 semaines, nous nous sommes penchées sur les thèmes suivants :

- Rôles et responsabilités des bibliothèques en charge du développement des collections de ressources électroniques
 - Faut-il établir une politique des ressources électroniques, alors que celles-ci sont tellement mouvantes ? En quoi consiste-t-elle ? Doit-elle être accessible sur le web ? Doit-elle coller à la politique des ressources papier ? Quelles sont les particularités liées au format ?
- Budget, licences
 - Que devrait inclure le budget de ces ressources ? Comment se négocie une licence, à quoi faut-il être attentif ? Quelles sont les compétences nécessaires pour analyser au mieux ces licences ?
 - Qui peut et doit fournir les statistiques relatives aux ressources électroniques ? Comment utiliser ces statistiques pour la gestion ?
- Comment trouver des ressources électroniques ?
 - Quels sont les outils pour les sélectionner ? Comment les évaluer pour s'assurer de leur sérieux et de leur qualité ? Quels sont les critères à appliquer pour leur évaluation ?
- Création d'une collection de ressources électroniques
 - Exercice pratique de recherche et de construction d'une liste de ressources électroniques sur un thème choisi.
- Fourniture de ressources électroniques
 - Par quel biais donner accès à ces collections : par le catalogue ? Par des pages web ? Par des bases de données ? Comment les organiser ?
 - Les ressources électroniques ont-elles modifié le comportement des utilisateurs ? Comment approchent-ils les ressources électroniques ?
- Evaluation de la forme et du contenu par les élèves.

Chaque cours hebdomadaire se compose de plusieurs modules :

- Introduction au sujet par un exposé en ligne rédigé par Mme Jane Pearlmutter, responsable et enseignante
- Lectures d'articles sur le thème et visites de sites
- Rédaction d'un mémo individuel développant et analysant la thématique proposée.
- Échanges d'expériences entre élèves par le biais d'un "bulletin board" accessible à l'ensemble des participants. Mme Jane Pearlmutter se charge de la synthèse.

Des connaissances sur les documents électroniques, nous en avons tous plus ou moins. Elles nous viennent de différentes sources et de manière pas toujours très structurée. En outre, notre quotidien ne nous laisse pas toujours le temps de la réflexion. Un cours comme celui-ci nous permet de donner une consistance et une cohérence à notre savoir dans le domaine, et de nous confronter à des questions nouvelles sur la gestion des collections des ressources électroniques.

Aujourd'hui le cours s'achève, nous avons apprécié de pouvoir le suivre et avons trouvé cette expérience de formation en ligne enrichissante. Nous avons aimé travailler à notre propre rythme sans contrainte horaire même si l'investissement en temps s'est avéré plus lourd que prévu (environ 10 heures par semaine). Via les mémos individuels nous avons pu connaître d'autres visions qui nous ont ouvert plusieurs pistes de réflexion. Notre seul « bémol » porte sur l'interactivité entre les participants, trop nombreux pour développer des débats entre eux. Pour pallier à ce manque, nous avons travaillé régulièrement ensemble afin de confronter nos impressions genevoises.

Maintenant nous devons laisser mûrir toutes les nouvelles idées suscitées et les confronter à la réalité de nos bibliothèques. Nous vous invitons au prochain numéro Hors-Texte pour vous en faire part !

Si vous êtes intéressés à une prochaine session de ce cours, visitez son site : <http://polyglot.lss.wisc.edu/slis/academic/ces/vcd.html>

Joëlle Angeloz
BSES

Malou Noetzelin
BFM

BIBLIO-LOROSAE : un nouveau projet pour aider le Timor oriental !

Le 4 septembre 1999, un nouveau pays est né sur la partie orientale d'une île d'Asie du Sud-Est : le Timor Lorosae.¹ Pourtant, ce territoire a une longue histoire derrière lui : découvert par les Portugais en 1520, il est resté colonie de ce pays jusqu'en 1976. Cette longue période n'est interrompue que par une domination japonaise de trois ans lors de la Deuxième Guerre mondiale. Suite à la « révolution des œillets » au Portugal et à la vague de décolonisation qui s'ensuit, le Timor oriental obtient son indépendance. Celle-ci sera de courte durée puisque le pays est immédiatement annexé par l'Indonésie, qui occupait déjà la moitié occidentale de l'île, et ce jusqu'en 1999. Cela fait donc quelques mois que le Timor oriental a enfin retrouvé son indépendance – partielle il est vrai, puisqu'il est aujourd'hui encore sous tutelle des Nations Unies.

Cependant, cette indépendance a eu un prix, qui fut particulièrement élevé. Ainsi, si en Europe comme partout dans le monde, le Timor est subitement passé sous les feux des media, ce n'est pas en raison du caractère tant espéré d'une telle issue. Non, c'est plutôt parce que des violences ont éclaté partout dans le pays au moment de la votation : pro-indonésiens, opposés à l'indépendance, et indépendantistes se sont livré à un combat qui a plongé la région dans le chaos. Ainsi beaucoup d'écoles, de maisons, d'hôpitaux et de bâtiments officiels ont été pillés ou incendiés. Une fois le calme revenu, il ne restait presque plus rien et tout était à reconstruire; aujourd'hui, le téléphone par exemple n'est toujours pas rétabli, l'électricité fréquemment interrompue et la distribution du courrier incertaine.

Dans une telle situation, l'information reste quasi inexistante : les premiers journaux commencent à paraître, difficilement et les livres font cruellement défaut. Pourtant, les Timorais sont avides de connaissances; déjà avant l'indépendance, chaque livre ou journal passant entre les mailles du filet indonésien était reçu avec enthousiasme. Le livre devint par la force des choses le cadeau par excellence que toute personne qui se rendait là-bas pouvait apporter. Mais prudence ! En effet, les livres en portugais étaient bien entendu interdits et ceux en anglais éveillaient les pires soupçons...

C'est dans ce contexte que les membres fondateurs de la nouvelle association *Biblio-Lorosae* ont élaboré leur projet. Ayant tous eu des contacts avec le Timor oriental, soit lors de voyages, soit en travaillant dans une ONG, ils ont été interpellés par ce manque cruel de livres et de moyens permettant l'accès à l'éducation, à l'information et à la culture. Voulant apporter leur aide à ce pays sans pour autant entrer en concurrence avec les autres organisations humanitaires et internationales présentes sur place, l'idée leur est venue de créer une petite bibliothèque publique dans la ville de Baucau.

Pourquoi Baucau ? Deuxième ville du pays, de taille raisonnable, elle est avant tout le carrefour des districts pauvres de l'Est du pays. Elle compte un certain nombre d'écoles dans lesquelles viennent les habitants des régions

¹ *Lorosae*, dans la langue locale qui est le tétun, signifie « soleil levant ». Il est donc traduit en français par « oriental ».

environnantes, parfois lointaines. Ses marchés attirent aussi beaucoup de monde, faisant d'elle une ville vivante et un centre culturel et commercial important.

Pourquoi une bibliothèque ? Il nous semble qu'une bibliothèque pourra apporter aux habitants beaucoup. Nous espérons d'abord éveiller une envie de lecture longtemps étouffée par la censure; contribuer à l'alphabétisation du pays, en apportant des possibilités d'apprentissage ou de perfectionnement de la lecture; jouer un rôle dans la formation et l'autodétermination des Timorais, grâce à l'apprentissage des langues, à la formation de l'esprit critique, citoyen et politique; favoriser la diversité culturelle et artistique; créer une sorte de dépôt légal récoltant toute la production littéraire et artistique locale, qui commence à réapparaître.

La bibliothèque sera à la fois un lieu de lecture, d'instruction, d'échange, de rencontre, de discussion et de libre confrontation des opinions, tout en restant un lieu de détente.

Dès le début, un problème s'est posé à nous : celui de la langue. Si les Timorais apprenaient le portugais jusqu'en 1976², c'est l'indonésien qui a ensuite été imposé. Les leaders timorais en exil ont par contre continué à utiliser la langue européenne. Il en va de même pour l'Eglise, qui a pourtant commencé à accepter de plus en plus l'indonésien. En même temps, les organisations d'entraide ont essayé de promouvoir le tétun, langue locale parlée par environ 40% de la population timoraise. Avec l'indépendance, les nouveaux leaders timorais pensent introduire à nouveau le portugais, comme langue officielle.

Il nous fallait donc satisfaire toute la population : les anciens, contents de pouvoir pratiquer à nouveau le portugais si longtemps interdit et les enfants qui l'apprennent maintenant à l'école; mais aussi ne pas oublier les jeunes qui ont fait toutes leurs études en indonésien et pour qui il est difficile d'y renoncer. De plus, notre volonté est de promouvoir les langues locales, qui ne peuvent décemment être oubliées. L'anglais enfin, langue internationale par excellence mais aussi du proche voisin australien, ne peut pas non plus être négligée...

Biblio-Lorosae est une association à but non lucratif, non confessionnelle et apolitique. Elle s'occupe de récolter un maximum de livres en Europe, qu'elle acheminera ensuite jusqu'au Timor oriental. Mais elle devra aussi acheter sur place les ouvrages en indonésien et en tétun. Deux membres se rendront bénévolement sur place, dès cet automne et pour une année, afin de rénover et d'aménager un local en bibliothèque, ainsi que de recevoir les premiers livres; d'autres membres prendront le relais par la suite. Cependant, l'association ne veut pas offrir une bibliothèque « clé en main » que personne ne saurait faire fonctionner par la suite. L'Association assurera une transition progressive vers la gestion autonome de la bibliothèque par du personnel timorais et ce par la formation du personnel dès le premier arrivage de livres.

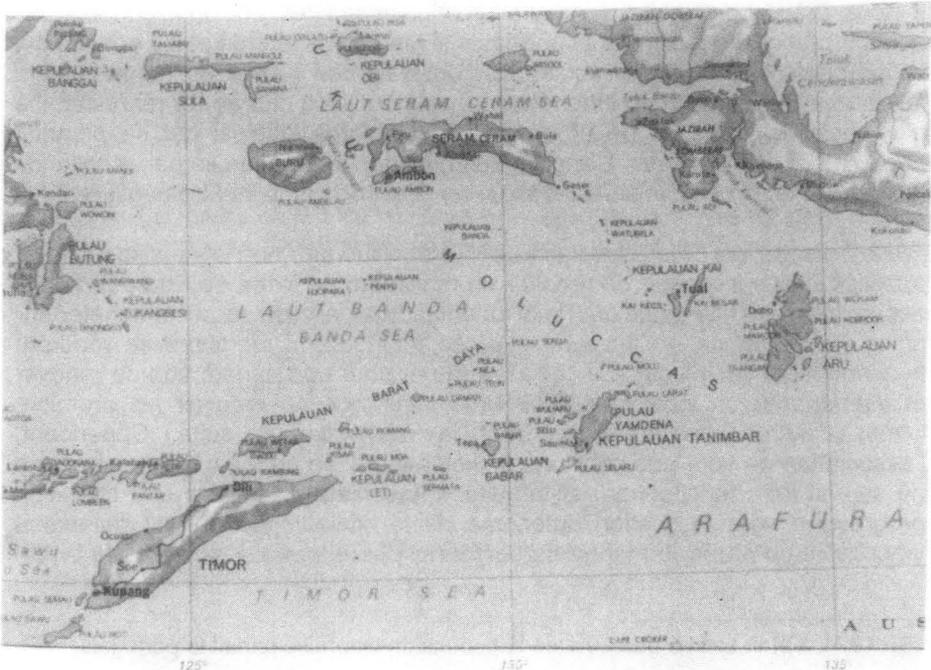
² En 1974, il était estimé que 20% de la population timoraise parlait le portugais.

Biblio-Lorosae servira ensuite de soutien aux bibliothécaires par des conseils et en continuant à récolter des livres et des fonds.

Pour pouvoir mener à bien notre projet au Timor Lorosae, nous avons besoin du soutien d'un maximum de personnes. Conscient de l'importance de la communauté portugaise à Genève et de son intérêt pour la cause timoraise, nous lançons ainsi un appel à votre générosité. Vous pouvez nous aider à mener à bien notre projet, quel'qu'en soit votre contribution. Nous sommes bien entendu à la recherche de livres, mais aussi d'argent pour les acheminer et pour en acheter sur place. Si vous avez des contacts avec des maisons d'éditions, des bibliothèques, des fondations, d'autres associations, des entreprises, etc. qui pourraient nous apporter leur aide, n'hésitez pas à nous en faire part ! Vous pouvez aussi adhérer à notre association pour être tenu au courant de la concrétisation de notre projet et même y participer. Toute idée est la bienvenue ...

Au nom de l'Association *Biblio-Lorosae*,
Pascal ROUGET (secrétaire)

e-mail : biblio-lorosae@isuisse.com



ENTRE DEUX VAGUES

ENTRE DEUX VAGUES

Les étudiants préfèrent le Net aux bibliothèques
par Julie Krassovsky, mis en ligne le 3 septembre 2001

Publiée le 1er septembre, une étude américaine constate que les étudiants réalisent une grande partie de leurs recherches sur le Net au détriment des bibliothèques.

Finies les heures passées en bibliothèque, le nez plongé dans d'épais bouquins en vue d'un examen ? Révolues les files d'attentes interminables pour emprunter les documents indispensables à la réalisation d'un exposé ? Sans doute pas... Mais l'on y vient tout doucement. C'est en tout cas le constat qui ressort d'une étude menée par l'institut américain Pew Internet and American Life Project, sur l'utilisation que font de l'Internet les étudiants américains pour préparer leurs devoirs. Après avoir interrogé 754 élèves âgés de 12 à 17 ans, l'étude assure que 94 % d'entre eux se servent du Réseau pour des recherches scolaires et 78 % s'aident du Net pour effectuer leurs devoirs. L'e-mail et l'ICQ (système d'échange instantané) jouent aussi leur rôle puisque 41 % des élèves interrogés en use pour contacter des camarades de classes.

Avec la messagerie, c'est autant de petites mains qui travaillent sur un même devoir. Et même les parents assurent que l'outil permet à leurs enfants d'apprendre de nouvelles choses. Seul bémol : la triche, rendue évidemment plus aisée en deux coup de clic et de copier-coller...

http://www.pewinternet.org/reports/pdfs/PIP_Schools_Report.pdf

Archives françaises

Une Proposition de loi française vise à réduire le délai moyen de communication des documents d'archives.

Sans aller jusqu'à parler d'une « accélération de l'Histoire », elle demande la suppression de délai pour les archives publiques en général ; un délai de communication de trente ans pour les documents contenant des informations mettant en cause la vie privée ou intéressant la sûreté de l'Etat ou la défense nationale ; trente ans pour les répertoires des notaires, pour les registres de l'enregistrement et pour les documents relatifs aux affaires portées devant les juridictions ; cinquante ans pour les minutes des notaires, pour les registres des mariages ; soixante-quinze ans pour les registres des naissances

<http://www.assemblee-nationale.fr/propositions/pion3125.asp>

Lectures à domicile

Si vous doutiez que culture et transports ont quoi que ce soit en commun, voici la preuve du contraire. A Berne, un service de transport par vélo se charge de charrier les mètres cubes d'ouvrages de tous les bibliophiles dont la soif de culture est inversement proportionnelle à la circonférence de leur biceps. Mieux encore, ils peuvent commander directement les ouvrages souhaités au 031/372.55.55 ou à l'adresse www.BuchSeite.ch. Cette offre conjuguée de BücherEcke et de BIKE4Me est gratuite.

Leonardo 1/2001

Post bibliothecas sid

"Un groupe d'étudiants du département I+D [de la HES] a décidé, en dehors des obligations inhérentes leurs études, de créer un site web pour présenter le métier, à savoir, les lieux où nous travaillons, les professionnels avec lesquels nous collaborons, les lecteurs et usagers que nous côtoyons et, surtout, les projets en gestation, ceux qui sont en cours et ceux qui attendent nos futurs diplômés à la fin de leurs études".

Extrait de l'édito de Mme Y. Estermann

<http://www.geneve.ch/heg/id/post/welcome.html>

Le site du Collectif de bibliothécaires professionnel/les de Suisse (CBPS)

Le CBPS est né suite au débat qui a agité la liste de discussion des bibliothécaires suisses Swiss-lib durant les mois de janvier et février 2001. La question du changement des structures de formation et ses conséquences sur la reconnaissance des anciens diplômes en constituait un élément central.

Le CBPS comprend parmi ses membres des représentants de toutes les formations antérieures au nouveau diplôme HES : diplômés ABS, BBS, EBG, ESID ainsi que quelques CESIDIens bibliothécaires ou universitaires.

<http://www.cbps-kbab.org/index.html>

Allô biblio echos

Association des bibliothèques gourmandes

Née en 1991 à Roanne, l'Association Bibliothèques Gourmandes, se propose de créer une "Bibliothèque culinaire de la France", base de données exhaustive sur les fonds gourmands des bibliothèques publiques et privées. Prévu pour 2002, ce catalogue devrait s'étendre au cours de la prochaine décennie aux autres pays de l'Europe.

Organisatrice de colloques, l'Association recherche des partenaires pour de prochains thèmes tels "Les sens du vin" et "Les architectures gourmandes".

Pour fêter ses dix ans, l'Association éditera un "Abécédaire porcophile" qui sera présenté lors d'une célébration novembre prochain.

Association Bibliothèques Gourmandes

Siège : Médiathèque de Roanne

Contact : Sophie Danis - 34, rue Sébastien Mercier - 75015 Paris - 0033144889482

Hôtel bibliothèque à New York

Malgré les terribles événements de septembre la vie continue à Manhattan.

A deux pas de la Bibliothèque municipale, le Library Hotel offre plus de 6000 titres exposés sur des rayonnages et rangés selon la classification Dewey.

Par exemple, la chambre 1100.006 au 11^e étage (philosophie) est consacrée à l'amour.

Chaque client peut ainsi réserver une chambre en fonction de ses intérêts.

L'hôtel comporte bien entendu une salle de lecture, un jardin poétique et une tanière pour les écrivains. Il organise des séances de dédicaces et prévoit de consacrer des soirées à la lecture de poèmes.

extrait d'un article de la Tribune de Genève, des 17/19 août 2001

Ouverture dominicale

C'est un succès ! Plus de 400 personnes en moyenne se rendent le dimanche à la bibliothèque cantonale de Bâle-Campagne à Liestal. Elle est la première en Suisse à ouvrir ses portes le dimanche.

L'ouverture dominicale a engendré une forte hausse des emprunts.

extrait d'un article du Temps, du 31 juillet 2001

Pionniers

A Liestal toujours, l'Eidgenössische Anstalt für Wasserversorgung, Abwasserreinigung und Gewässerschutz, prévoit d'appliquer le principe du tri aux eaux usées des toilettes, séparant ainsi les matériaux solides des liquides.

Une expérience pilote débutera l'année prochaine à Bâle-Campagne et se sont les visiteurs de la future bibliothèque de Liestal qui serviront de cobayes.

extrait d'un article de la Tribune de Genève du 9 août 2001

L'industrie du livre pâtit de l'usage illégal d'Internet

Les copies illégales de livres sur la toile spolient plus de 7000 ouvrages protégés d'un copyright, surtout des romans de science-fiction d'auteurs de best-sellers.

Ce constat résulte d'une recherche menée par la société de contrôle d'Internet Envisional.

Les internautes indécents utilisent deux méthodes pour arriver à leurs fins. Soit ils scannent le contenu du livre et le mettent à disposition sur la toile, soit il décryptent le code protégeant des e-books proposés sur Internet.

ATS, 23 août 2001

Jean-Jacques de Sellon pour une culture de la paix

Convaincu que l'"inviolabilité de la vie de l'homme" est un principe que les nations civilisées devraient adopter, il se bat sans relâche contre la peine de mort et pour l'instauration de la paix dans le monde.

Entre histoire et actualité, une figure à redécouvrir à l'Espace Ami Lullin, BPU, du 26 octobre 2001 au 19 janvier 2002

Portraits d'usagers de la Bibliothèque

Du 28 septembre au 27 octobre 2001

La bibliothèque municipale de Bonlieu à Annecy présente une quarantaine de portraits photographiques d'usagers réalisés par Christian Poncet.

Les mardi et jeudi de 12h30 à 18h, le mercredi de 10h à 18h, le vendredi de 12h30 à 19h et le samedi de 10h à 17h.

Bibliothèque municipale Bonlieu. Entrée libre.

Hors-Texte est le bulletin d'information de l'Association genevoise des bibliothécaires diplômés (AGBD). Il est envoyé gratuitement trois fois l'an (mars, juin et novembre) à tous les membres de l'AGBD. Les personnes non membres ou les organismes peuvent s'y abonner au prix de Fr. 20.- l'an (ccp 12-2045-7-3)

Adresse du site AGBD sur le WEB : <http://www.bbs.ch/AGBD/>

Le comité de rédaction est composé de : Elisabeth Bernardi, Marie-Pierre Flotron, Eric Monnier, Malou Noetzelin, Danièle Tosi

Adresse :

Rédaction de HORS-TEXTE / A.G.B.D.
Case postale 3494
CH - 1211 **Genève 3**

Rectificatif :

A propos de l'article paru dans le n° 64 de Hors-Texte concernant « La production de bandes dessinées pour adolescents » M. Jacques Droin, ancien président, de la Société des études töpferiennes nous a demandé de rectifier les points suivants :

La première édition de M. Vieux Bois a été publiée en 1837 et non en 1839 et l'illustration accompagnant la présentation de R. Töpfer est tirée de « l'Histoire de M. Vertpré » et non de M. Vieux Bois.

ATTENTION : délai de remise pour le prochain numéro

22.02.2002

Afin de pouvoir vous envoyer HORS-TEXTE comme prévu, nous vous demandons de respecter ce délai. Merci d'avance!

SOMMAIRE



<i>Ce qu'ils ont dit</i>	2
<i>3 places vacantes au Comité</i>	3
<i>Espace bibliothèque : congrès BBS & CLP Berne 2001</i>	4
<i>IFLA NEWS</i>	5
<i>lib.consortium.ch</i>	7
<i>La bibliothèque Braille Romande et livre parlé - Genève</i>	10
<i>Virtual Collection Development : deux bibliothécaires...</i>	14
<i>Biblio-Lorosae : un nouveau projet pour aider le Timor oriental !</i>	16
<i>Entre deux vagues</i>	19
<i>Allô Biblio Echos</i>	21

Impression : Association TRAJETS, Genève